



PROJET ÉDUCATIF

2020 -2026

Nom du maire : **M. Pierre GUIDONI**

11^{ème} Vice-Président de l'intercommunalité Calvi-Balagne - Conseiller Territorial

Courrier électronique : pierre-guidoni@calenzana.fr

Nom de l'adjoint(e) en charge de la jeunesse : **Mme. Laetitia MANICACCI**

Conseillère communautaire - Vice-présidente de l'OTI Calvi-Balagne

Courrier électronique : laetitia-manicacci@calenzana.fr

Adresse : Hôtel de Ville - Place du Monument – 20214 CALENZANA

Téléphone : 04 95 62 70 08

Noms des collaborateurs : **Mesdames CINQUILLI et ORSINI** – Régisseuses

Mesdames BONHOMME et BURSACHI – Directrices d'écoles

Monsieur COURTOIS – Directeur de centre de loisirs

Monsieur ESCOBAR – Coordinateur enfance et jeunesse

Adresse : Hôtel de Ville - Place du Monument – 20214 CALENZANA

Téléphone : 04 95 30 40 25

Adresse de courrier électronique : enfance-jeunesse@calenzana.fr

Table des matières

DIAGNOSTIQUE	3
Présentation de la commune	3
Organisation horaire de la semaine	4
Nombre d'enfants qui fréquentent les services de jeunesse	5
Locaux à disposition des services de jeunesse.....	5
Offres à destination du public 3/10 ans :	6
Le service de garderie périscolaire	6
Le service de garderie extrascolaire	7
Les activités de garderie.....	7
Le service du centre de loisirs : Groupes des moins de 11ans	7
Offre à destination du public 11/15 ans :	8
Le service du centre de loisirs : Groupe ados	8
Offre de restauration périscolaire et extrascolaire	8
Le portail famille	9
Public et périmètre du projet.....	10
Contraintes et atouts	10
Contraintes	10
Atouts.....	11
Les acteurs du territoire	11
Nos actions	12
LES OBJECTIFS.....	13
Les objectifs pédagogiques	13
Les objectifs opérationnels.....	14
MODALITÉS D'ACCUEIL DES ENFANTS ET DES JEUNES PORTEURS DE HANDICAP	14
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS.....	15
MODALITÉS D'INFORMATION DES FAMILLES	16
Supports de communication et proximité	16
Tarification appliquée au 1 ^{er} janvier 2026	17
Garderie périscolaire et extrascolaire.....	17
Restauration scolaire et extrascolaire	17
Centre de loisirs	18
REGLEMENT INTERIEUR	18

DIAGNOSTIQUE

Présentation de la commune



Calenzana est une commune de la collectivité unique de Corse. Elle compte 2 168 habitants (Source INSEE 2021)

Depuis le décembre 2002, Calenzana est intégrée à la communauté de communes Calvi Balagne qui compte près de 12 000 habitants répartis sur 14 communes.

La commune est située à environ 15 kilomètres de Calvi où se situe une gare ferroviaire. Elle est à proximité de divers axes routiers (T30, D151, D51, D451, D81) permettant un accès facilité à Calenzana et ses hameaux.

D'après les chiffres de l'INSEE, 58% des ménages calenzanais comptent un ou plusieurs enfants comprenant 41% de couples avec enfants et 17% de familles monoparentales. Toujours d'après l'INSEE, 53% des calenzanais exercent une activité professionnelle. Ces chiffres justifient de la nécessité de multiples services de jeunesse afin de répondre aux besoins de ces familles.

Pour la scolarité, des jeunes calenzanais, la commune de Calenzana dispose d'une école maternelle et d'une école élémentaire établies au sein d'un unique groupe scolaire. Le Groupe Scolaire José BALESTRINI se situe sur les hauteurs du village à proximité des installations sportives municipales (Stade, City-stade, Tennis-club) et d'une aire de jeux pour enfants.

Les écoles du territoire :

L'école maternelle José Balestrini se situe Quartier des Ignorantins, 20214 Calenzana et peut accueillir jusqu'à 100 enfants.

L'école élémentaire José Balestrini se situe Quartier des Ignorantins, 20214 Calenzana et peut accueillir jusqu'à 250 enfants.

Au total, 400 enfants et jeunes peuvent être concernés par ce projet éducatif (Accueil de Loisirs Sans Hébergement inclus).

Le tissu associatif est riche de 90 associations. Par ce biais, de nombreuses activités sont proposées à la population qu'elles soient sportives, sociales ou culturelles. Les associations sportives telles que l'AS Calinzana ou le Tennis-club de Calenzana organisent des séances de découvertes et d'entraînement auprès des enfants et jeunes Calenzanais. Les associations sociales telles que Calinzana Numérique dispense chaque année des ateliers scolaires d'initiation au numérique. Les associations culturelles qui interviennent auprès des enfants et jeunes calenzanais sont multiples musique, linguistique, créativité, patrimoine : l'offre est variée.

La commune possède une salle polyvalente, des cours de tennis, un city-stade, un stade de football et un jardin d'enfants. Le village est organisé avec des trottoirs suffisamment spacieux afin de permettre aux piétons d'évoluer en sécurité. Des sentiers de randonnées de loisirs offrent au randonneurs et adeptes de VTT tout le loisir de balades en plein air.

Organisation horaire de la semaine

Pour le Groupe Scolaire José BALESTRINI (période scolaire) :

	07H30-08H59	09H00-11H59	12H00-13H29	13H30-16H29	16H30-18H00
Lundi	GARDERIE MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIENNE	ENSEIGNEMENT	GARDERIE APRÈS-MIDI
Mardi					
Mercredi	PAS D'ACCEUIL				
Jeudi	GARDERIE MATIN	ENSEIGNEMENT	PAUSE MÉRIDIENNE	ENSEIGNEMENT	GARDERIE APRÈS-MIDI
Vendredi					

Pour le Centre de Loisirs Municipal (vacances scolaires) :

	08H30-08H59	09H00-11H59	12H00-13H29	13H30-16H59	17H00-18H00
Lundi	GARDERIE MATIN	A.L.S.H MATINÉE	PAUSE MÉRIDIENNE	A.L.S.H APRÈS-MIDI	GARDERIE APRÈS-MIDI
Mardi					
Mercredi					
Jeudi					
Vendredi					

Nombre d'enfants qui fréquentent les services de jeunesse

	Accueil début de matinée Périscolaire		Accueil fin d'après-midi Périscolaire		Vacances scolaires Extrascolaire	
	Enfants	Encadrement	Enfants	Encadrement	Enfants	Encadrement
Maternelle	17	1	19	1	Entre 60 et 70	9
Élémentaire	34	1	38	1	Entre 130 et 140	12

Locaux à disposition des services de jeunesse

Les services de jeunesse de la commune de Calenzana ouvrent leurs portes pour répondre aux besoins de sa population et de celle de ses communes voisines.

L'Accueil de loisirs sans hébergement de Calenzana s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont l'école, la famille et les partenaires extérieurs. Il a pour vocation d'offrir à tous les enfants un espace éducatif et récréatif en dehors du temps scolaire.

Les services péri et extra-scolaires sont gérés par la municipalité de Calenzana qui met à disposition les locaux de l'école primaire du village, le personnel, ainsi que le budget nécessaire à leur bon fonctionnement.

Ces locaux sont soumis à un agrément concernant l'accueil d'enfants de moins de 6ans, réalisé par le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) placé sous l'autorité du Président de l'exécutif de la Collectivité de Corse (CDC) et plus particulièrement de la Direction de la Promotion de la Santé et de la Prévention Sanitaire.

En vertu du principe de protection des mineurs, les enfants accueillis collectivement pendant le temps des vacances sont sous la protection du préfet, qui délègue ce rôle aux SDJES. Ce contrôle a été réalisé en juillet 2023 et a attesté de conditions sanitaires, matérielles, morales et éducatives favorables à l'accueil de Mineurs.

Les locaux accueillants les services de jeunesse sont situés au centre du village de Calenzana, et offrent de réelles perspectives sur l'environnement qui sont au cœur des préoccupations éducatives. L'emplacement de la structure située entre mer et montagne facilite la diversité des activités proposées : les plannings d'activités prônent des animations éclectiques (nautiques, montagnardes...)

Cette situation géographique facilite également la rencontre de nombreux commerçants et artisans locaux, permettant la découverte de savoir-faire propre à la région.

Descriptif des locaux lors utilisés par les services de jeunesse :

- Deux salles d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans et/ou maternelles,
- Trois salles d'accueil pour les enfants de plus de 6 ans et/ou élémentaires,
- Une salle réservée au personnel,
- Le bureau de la direction,
- Un espace infirmerie,
- Des toilettes destinées aux enfants de moins de 6 ans,
- Des toilettes destinées aux enfants de plus de 6 ans,
- Un espace de restauration,
- Deux réfectoires,
- Un espace destiné aux jeux d'eaux.

Des travaux d'agrandissement du groupe scolaire José Balestrini sont prévus entre 2024 et 2026. Afin de ne pas modifier le lieu d'accueil les travaux seront effectués en site occupé, des classes modulables seront installées, le service de restauration sera maintenu et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement s'effectuera dans locaux habituels. Ces travaux auront un impact mineur sur la superficie des espaces de récréation. Afin de respecter au mieux la sécurité des enfants et du personnel encadrant une commission de sécurité se réunira régulièrement. Les horaires d'accueil scolaires, périscolaires et extrascolaires resteront inchangés.

La cour de récréation de l'école maternelle est aménagée avec des jeux adaptés à l'âge des enfants. Elle comporte un potager pédagogique régulièrement entretenu par les enfants, l'équipe pédagogique et les agents municipaux.

Un projet de revêtement du sol de la cour de l'école maternelle en matière amortissante de caoutchouc est prévu pour 2024. Une étude est en cours pour un revêtement identique de la cour de l'école élémentaire.

Offres à destination du public 3/10 ans :

Le service de garderie périscolaire

La garderie périscolaire (en période scolaire) est mise en place les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h50 le matin et de 16h20 à 17h40 l'après-midi. Ce service assuré par des agents municipaux embauchés à cet effet. C'est un service gratuit, réservé aux enfants scolarisés à Calenzana. Les parents et les agents communiquent des modalités d'accueil via l'application ClassDojo mise à la disposition de ces derniers par la municipalité de Calenzana.

Le service de garderie extrascolaire

La garderie extra-scolaire (en période de vacances scolaires) est mise en place du lundi au vendredi de 8h30 à 9h00 le matin et de 17h00 à 18h00 l'après-midi. Ce service est assuré par les agents municipaux également chargés de l'accueil des enfants au Centre de Loisirs ; ce service payant (4€/heures) est réservé aux enfants inscrits durant la journée ; la facturation de la garderie et la journée d'A.L.S.H. étant conjointe.

Les activités de garderie

Le matin, le service de garderie proposera aux enfants des activités favorisant l'éveil et la transition entre l'environnement familial et la vie en collectivité. C'est un temps consacré à l'écoute et échange avec l'enfant autour d'ateliers créatifs, musicaux, linguistiques et etc...

En fin d'après-midi, le temps est au retour au calme, les agents écouteront les enfants et échangeront sur le déroulement de leur journée et leur ressenti ; il s'agira alors de préparer l'enfant à retrouver son foyer et à lui donner les clés pour approfondir le dialogue avec son entourage.

En période scolaire, une aide aux devoirs pourra être dispensée sur demande des enfants si l'encadrement le permet.

Le service du centre de loisirs : Groupes des moins de 11 ans

Les enfants sont accueillis entre 8h50 et 9h10 et remis aux personnes habilitées à les récupérer entre 16h50 et 17h10. Cet accueil de huit heures (9h00-17h00) est organisé du lundi au vendredi en périodes de vacances scolaires (hors vacances de Noël et jours fériés). Le service ne proposant pas d'accueil à la demi-journée, les enfants devront se restaurer sur place, les familles doivent alors choisir s'ils préfèrent fournir eux-mêmes le repas de leurs enfants ou solliciter le service de restauration.

Les familles doivent préinscrire leurs enfants via leur portail famille, après avoir étudié ces demandes de préinscriptions et selon les places disponibles, le service du centre de loisirs validera les préinscriptions. C'est aussi via ce portail que les familles pourront consulter les demandes qui auront été validées par le service.

La direction de l'animation de notre centre de loisirs municipal est confiée à un(e) directeur(trice) diplômé du B.A.F.D. qui réunit toutes les compétences requises pour diriger les animateurs dans leur mission d'accueil des enfants de 3 à 13 ans. Nous comptons entre 5 et 15 animateurs(trices) titulaires du B.A.F.A. ou stagiaires selon les périodes à raison de 1 animateur pour 8 enfants pour les moins de 6 ans et de 1 animateur pour 12 enfants pour les plus de 6 ans.

Le service est piloté par l'adjoint(e) au maire en charge de la jeunesse qui veille à la cohésion entre les équipes d'animation et administratives.

Le service financier est confié au régisseur(euse) qui assure le bon déroulement des encaissements auprès des finances publiques en accompagnant les familles lors des règlements de leurs factures ; elle est aussi le relais entre les différentes caisses d'allocations familiales et les familles.

Offre à destination du public 11/15 ans :

Le service du centre de loisirs : Groupe ados

Notre service du centre de loisirs élargit son accueil aux adolescents de plus de 11 ans. Les locaux et horaires sont identiques à l'accueil extrascolaire des plus jeunes. Ce groupe pourra également disposer des jardins et équipements du Pôle Culturel St-Michel situé au cœur du village en face de la mairie. Ces locaux comprennent un espace numérique, un espace intergénérationnel où se trouve une bibliothèque, une cuisine équipée, des terrasses, des sanitaires, un jardin, du mobilier de jardin et des salles d'activités.

Une étude d'accueil personnalisé à la demi-journée étendue au début de soirée est en cours afin de développer la cohésion de groupe autour d'activités adaptées et de moments conviviaux. L'objectif est de répondre au mieux aux attentes et besoins de l'adolescent au moyen de temps d'échanges dédiés spécifiquement à leur tranche d'âge.

Ce groupe est encadré de la même façon que les autres groupes du centre de loisirs à raison de 1 animateur pour 12 mineurs.

Offre de restauration périscolaire et extrascolaire

Les repas sont préparés sur place chaque jour par un prestataire de droit privé. Ce dernier met à disposition du service, un chef de cuisine et deux commis ayant pour fonction : la réalisation des repas, le service, l'hygiène de la cuisine et des réfectoires.

Chaque année, avec plus de 27000 repas servis, c'est près de 150 familles qui font confiance à notre service de restauration permettant ainsi à 200 enfants en moyenne de se restaurer tout au long de chaque l'année.

Les montants des repas sont facturés aux familles, déduction faite de la Contribution Municipale Alimentaire est appliquée C.M.A. C'est le(a) régisseur(se) du service qui veille au bon déroulement des encaissements auprès des finances publiques en accompagnant les familles lors du règlement de leurs factures.

La municipalité de Calenzana assure l'encadrement et la surveillance des réfectoires en mettant, chaque jour à la disposition du service de restauration scolaire, un total de onze agents qualifiés afin et de veiller à la bonne distribution et à la prise des repas.

Un premier réfectoire, réservé aux élèves de l'école élémentaire a une capacité d'accueil de 60 places, afin de subvenir aux besoins de toutes les familles, deux services sont dispensés permettant ainsi l'inscription de 120 enfants.

Un second réfectoire réservé aux élèves de l'école maternelle a une capacité de 60 places, il répond efficacement aux besoins effectifs.

La municipalité fait appel à un prestataire de droit privé qui garantit la qualité des produits et qui met à disposition du service le personnel nécessaire à : la conception des repas, l'hygiène et l'entretien de la cuisine ainsi que des réfectoires, le bon déroulement des services. Tous les repas sont préparés sur place par un chef de cuisine certifié.

La pré-facturation des repas est établie à chaque début de vacances scolaires (où le lundi suivant le 15 août pour la première période), les familles disposent de 2 semaines (durée des vacances) pour s'acquitter de la facture afin de permettre l'accès en réfectoire de leurs enfants le jour de la rentrée.

Chaque semaine, le chef de cuisine établit un menu adapté et équilibré aux besoins nutritionnels des enfants, ces menus sont visés et validés par une nutritionniste diplômée d'état.

En période scolaire, le service jeunesse met en place sur le temps méridien des animations culturelles ou sportive (rugby, théâtre forum, yoga, handball...)

Le portail famille

Cet outil est le meilleur ami des parents Calenzanais, via leurs espaces sécurisés, les familles peuvent consulter leurs informations, préinscrire leurs enfants aux différents services de jeunesse de la commune, consulter et régler leurs factures, adresser des demandes aux services du Pôle Enfance & Jeunesse et transmettre des documents.

Le(a) référent(e) aux familles réalise le contrôle des inscriptions, répond et accompagne les familles dans leurs demandes diverses, établit les facturations, et enfin, assure la bonne coordination entre les différents services du Pôle Enfance & Jeunesse de Calenzana.

Public et périmètre du projet

Le présent Projet Educatif concerne l'organisation des temps de loisirs des enfants et des adolescents scolarisés sur la commune (voir la description des établissements au chapitre précédent). Ce dernier est établi par la municipalité qui organise l'A.C.M. et en traduit les priorités et les principes.

Ce document harmonise l'articulation des différents temps et vise à améliorer la cohérence éducative des intervenants. Il est réalisé en collaboration avec les équipes pédagogiques, d'animation et administratives ainsi que l'association des parents d'élèves.

Les actions sont transversales et concernent à la fois les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Tous les enfants et jeunes Calenzanais et du bassin de vie ont accès aux nombreuses infrastructures du village qu'elles soient culturelles, sociales ou sportives (stade, city-stade, aire de jeu, tennis-club, bibliothèque, cyber-base, salle polyvalente) un service de navettes mis en place par l'intercommunalité organise les transports des mineurs vers le complexe sportif Calvi-Balagne où de nombreuses activités leur sont proposés (piscine, danse, sports de combat...).

Enfin, la proximité des jeunes avec nos équipes d'animation ainsi que la richesse des activités proposées redynamisent notre secteur jeunesse. Par conséquent les indicateurs sont en hausse (nombre d'inscrits, nombre de jeunes présents...).

Contraintes et atouts

Contraintes

- Partage des locaux entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires au sein du groupement José Balestrini,
- Besoin important en personnel d'animation et d'encadrement,
- Difficultés de recrutement (carence d'animateurs diplômés),
- Baisse significative du nombre de bénévoles nécessaires au bon fonctionnement du tissu associatif.

Atouts

- Commune à taille humaine, située entre montagne et littoral,
- Environnement privilégié pour l'accueil des enfants (espaces verts, aire de jeux, proximité de la forêt et de la mer, randonnée...),
- Proximité des infrastructures sportives et culturelles,
- Grands choix d'activités sportives et culturelles,
- Proximité du Centre Communal d'Actions Communales (C.C.A.S.) et du groupe scolaire,
- Socle de l'équipe d'animation connu des familles et partenaires,
- Un Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (A.T.S.E.M.) par classe de maternelle.

Les acteurs du territoire

L'objectif du Projet Éducatif est de recenser et mobiliser les ressources du territoire afin de rendre possible l'accompagnement des objectifs éducatifs.

INTERVENANTS EXTERIEURS	
Associations	- Comité des fêtes (Cal'in festa – Allegria) - Association Music@al - Association des Rencontres de Calenzana – RMCC - AMTC (Association musicale) - MOUV' (Association de danse) - Association Nos amis à 4 pattes - Salut'animalis - AS Calinzana (Football) - Tennis Club de Calenzana - Association Calinzana Numérique - Crab XV (Rugby)
Bénévoles/Parents	- Les membres du CCAS - Les parents d'élèves (associatif) - Les parents d'élèves et sportifs
Intervenants institutionnels	- Commune de Calenzana et son CCAS - Intercommunalité de Calvi-Balagne - Collectivité de Corse - La CAF : financeur principal (PSO) - La MSA - L'État - L'Éducation Nationale - La SDJES - Le collège de Calvi - Les collège et lycée d'Ile-Rousse

Nos actions

- **Sensibilisation à l'écologie et au développement durable** au centre de loisirs avec la mise en place de bacs de tri étiquetés respectant la charte graphique nationale du tri-sélectif ainsi que l'installation d'un compost ;
- **Mise en place d'un projet** collaboratif entre le centre de loisirs et les intervenants du **bien-être animal** (nos amis à 4 pattes et Salut'animalis) avec la collecte de jouets, friandises et nourriture au profit du refuge pour chiens de Calvi, les enfants y ont été sensibilisés à l'adoption d'animaux abandonnés ainsi qu'aux devoirs et obligations qui incombent aux adoptants ;
- **Mise en place d'un projet** au sein du centre de loisirs, de sensibilisation à la **revalorisation des déchets et au recyclage** avec la collecte d'objets destinés à la déchèterie et à leur réutilisation lors de projets artistiques ;
- Mise en place d'un projet collaboratif entre le centre de loisirs et une association **d'aide aux étudiants en situation de précarité** en collectant lors d'un défilé de mode présenté par les enfants, l'accès au défilé étant payant en denrées alimentaires au profit de l'Aiutu Studentinu ;
- **Obtention du label « EcoScola »** transition écologique du groupe scolaire au moyen d'action visant à sensibiliser l'écopier aux bons gestes pour la planète et la protection de l'environnement ;
- Mise en place d'un **projet de balisage d'un sentier de randonnée** « Curbaghju » par les écopiers, ce balisage indique aux randonneurs toutes les informations nécessaires au bon déroulement de leur activité et décrit la faune et la flore environnantes ;
- **Projets artistiques de décoration du groupe scolaire**, les écopiers ont réalisé sur temps scolaire, des panneaux et fresques peintes, accompagnés de leurs instituteurs dans le cadre d'un projet de découverte du monde de la peinture artistique ;
- Le service enfance et jeunesse aide à la **formation des animateurs au BAFA au BAFD** par le financement de leur formation et leur accueil en stage ;
- Mise en place d'ateliers intergénérationnels en collaboration avec le CCAS ;
- **Restructuration du Conseil municipal Junior** projet d'élection de représentants de la jeunesse au sein des classes de CE1 au CM2 ainsi que sur candidatures de collégiens et lycéens calenzanais dans le but de faire entendre la voix de la jeunesse auprès des élus municipaux et de sensibiliser la jeunesse aux devoirs du citoyen ;
- **Promotion du sport pour tous** avec l'organisation d'ateliers sportifs sur les différents temps d'accueil et participation des jeunes aux événements sportifs sur le territoire (trail urbain avec Sport'in Calvi – championnat de corse de tennis avec le club de Calenzana – championnat de corse de football avec l'AS Calinzana – journée de sensibilisation au nautisme avec l'association Charlene de Monaco – ateliers méridiens de rugby avec le Carb XV – dispositif Génération 2024 visant à valoriser et renforcer les passerelles entre l'école et les mouvements sportifs afin que la jeunesse se projette vers l'organisation des JO de 2024)

- **Mise en place d'une tarification sociale** tant au service de restauration scolaire avec la Contribution Municipale Alimentaire qu'au niveau de la tarification modulable du centre de loisirs sur la base des revenus familiaux
- **Accès à la culture pour tous** : visites régulières au cinéma le Fogata d'Ile-Rousse, au musée de Corte, d'Asco, à la ferme pédagogique d'Algajola, participation à la journée de la science et au salon du livre : festival « les culturelles » avec l'association Musanostra, participation aux spectacles pour jeune public de la salle de spectacle Calvi Balagne, participation à des activités de découverte culinaires et artisanales notamment avec la semaine du goût. Participation au dispositif « Leghje Eleghje ».

LES OBJECTIFS

Objectifs éducatifs généraux du projet partagé par les partenaires :

Deux axes majeurs se dessinent « **Les objectifs pédagogiques** » et « **Les objectifs opérationnels** ».

Les objectifs pédagogiques

En raison de sa localisation et de son contexte social, la municipalité de Calenzana, en tant qu'organisateur souhaite positionner chaque enfant et adolescent âgé de 3 à 15 ans en tant qu'acteur de son territoire afin de pouvoir répondre aux objectifs définis dans le présent projet.

- **Apprendre à respecter son environnement** : Il est essentiel que les enfants, dès leur plus jeune âge aient conscience de l'environnement qui les entoure.
- **Inculquer la connaissance du patrimoine culturel** : Tout comme l'environnement, le patrimoine culturel environnant (langue corse, l'histoire, la culture et le patrimoine, les légendes et traditions, la gastronomie, les artisans) constitue une richesse pour l'enfant. L'ensemble de l'équipe pédagogique souhaite donc stimuler la curiosité des enfants et rendre accessible à tous l'héritage de ce patrimoine.
- **Développer l'autonomie** : L'équipe pédagogique a choisi de mettre l'accent sur le développement de l'autonomie de l'enfant au sein d'un groupe dans le but de s'affirmer en tant qu'individu à part entière. Ceci permet l'apprentissage de la vie en collectivité en passant par le respect du règlement intérieur, des règles de sécurité, des différences, le partage et l'échange.
- **Transmettre les valeurs d'unité dans la découverte et le partage** : Développer le goût de l'effort, apprendre à gérer ses émotions, à se canaliser, à être bienveillant et solidaire envers son environnement. Ceci favorise l'inclusion, l'entraide, le respect de l'autre et entretient les liens intergénérationnels. Cet objectif tend également à favoriser l'engagement citoyen.
- **Soutenir les parents leur rôle** : Temps d'échange avec les parents sur les risques et avantages des réseaux et sur l'accompagnement et l'éducation du jeune public.

Ces objectifs ont pour finalité de permettre à l'enfant de s'épanouir tout en respectant son environnement, son patrimoine culturel ainsi que celui de tous les autres enfants actant pour le bon « vivre ensemble » en collectivité, miroir de toute société humaniste fondée sur des valeurs citoyennes et laïques.

Les objectifs opérationnels

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'agir que l'enfant va construire sa personnalité en apprenant à maîtriser son environnement. À l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous nous efforçons de mettre en place des activités favorisant des situations d'autonomie et de partage.

Nous mettons l'accent sur des sorties pédagogiques et la sollicitation d'intervenants portant sur le patrimoine et l'environnement afin que les enfants puissent découvrir et apprendre de tout ce qui les entoure.

Les projets, pédagogique, d'animation et d'activité, s'articulent autour des objectifs généraux fixés dans le projet éducatif.

Les équipes éducatives privilégient la diversité dans le choix de ses activités, afin d'aborder l'immense variété des champs artistiques, sportifs, historiques et ethniques qui favorise l'ouverture d'esprit et la découverte du monde.

MODALITÉS D'ACCUEIL DES ENFANTS ET DES JEUNES PORTEURS DE HANDICAP

Afin de permettre l'inclusion l'enfant porteur de handicap fera l'objet d'une attention particulière afin d'identifier et lever les barrières environnementales.

Afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques des enfants en situation de handicap, nous nous basons sur la définition suivante : *« [L'éducation] pour tous et pour chacun entend s'adapter la personne et non l'inverse. Elle place la personne au centre de tout projet éducatif en reconnaissant les potentialités de chacun et ses besoins spécifiques. » L'école inclusive dans la charte de Luxembourg de 1996*

C'est donc au milieu de s'adapter à l'enfant en situation de handicap. L'enfant n'a pas d'effort d'intégration à fournir. La collectivité, après identification des besoins spécifiques de l'enfant avec l'aide des parents et/ou l'équipe éducative :

- Adapte les lieux de vie (matériel spécifique, activité)
- Accompagne les équipes en cas de besoins de formation,
- Permet un renfort d'effectif si besoin : accompagnement sur les temps d'accueil des enfants de la classe ULIS, (AESH), vigilance sur l'élaboration des Projets d'Accueil Individualisés (P.A.I.)

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS

Les actions à développer au service des objectifs du présent projet ne sont pas exhaustives, nos services apportent un soutien à la parentalité en favorisant l'échange et le dialogue avec les familles. Nous organisons et/ou participons à :

- des actions de sensibilisation au respect de l'environnement (jardins partagés, potager scolaire, ferme pédagogique, randonnée en pleine nature, tri-sélectif) ;
- des actions de découverte du patrimoine (visites culturelles guidées, pratique de la langue corse, atelier artistiques) ;
- des temps d'échange avec les enfants afin de cibler les éventuelles barrières à leur développement personnel ;
- des événements sportifs et Activités Physiques Quotidiennes (A.Q.P.) ;
- des actions de valorisation et de respect entre enfants et envers l'environnement ;
- des actions de mutualisation des activités avec les enfants des autres communes du bassin de vie visant à favoriser l'ouverture sur l'autre (exemple : journées inter-alsh) ;
- des activités citoyennes telles que le conseil municipal junior ou encore la participation aux commémorations de guerres (exemple : 11 novembre).

Les différentes équipes sous l'égide de la municipalité pratiquent une évaluation de l'acquisition des objectifs de manière régulière et ce, sur tous les temps d'accueil. Des réunions pédagogiques sont organisées fréquemment par les différentes équipes afin de veiller au bon fonctionnement entre les structures et les différents acteurs de la vie de l'enfant.

MODALITÉS D'INFORMATION DES FAMILLES

Supports de communication et proximité

L'information à destination des familles est assurée par plusieurs supports de communication :

- Portail famille :
 - Il permet aux familles d'être autonome pour la gestion des inscriptions et des facturations aux différents services et de recevoir toute information utile.
- Les tableaux d'affichages :
 - Traditionnels : aux abords du groupe scolaire
 - Digital : dans le hall de l'Hôtel de Ville
- Courrier :
 - Papier
 - Electronique
- Réseaux sociaux :
 - Facebook : Commune de Calenzana / Pôle Enfance et Jeunesse de Calenzana
 - Instagram : cumuna_calinzana
- Espace Numérique de Travail (E.N.T.)
 - ClassDojo Scolaire
 - ClassDojo Périscolaire
 - ClassDojo Extrascolaire
- Presse locale
 - Corse Matin
 - Télé Paese - Stampa Paese
 - Corse Net Info

Tarification appliquée au 1^{er} janvier 2026

Garderie périscolaire et extrascolaire

	Périodes scolaires	Vacances scolaires
Début de journée	OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ	2€/jour
Fin de journée		4€/jour
Début et fin de journée		6€/jour

Restauration scolaire et extrascolaire

	Périodes scolaires	Vacances scolaires
Coût total du repas	8.87€/repas	
Contribution Sociale Municipale	2.87€/repas	
Quote-part familles	6€/repas	

**éventuels frais de pénalités pour repas non réservés : +2,87€/repas*

Centre de loisirs

	Contribution Sociale Municipale	Tarifs journaliers	
		Tarification communale	Tarification extra-communale
Quotients familiaux de 0 à 330	-5€	11€	13€
Quotients familiaux de 331 à 470	-4€	12€	14€
Quotients familiaux de 471 à 700	-3€	13€	15€
Quotients familiaux de 701 à 1200	-2€	14€	16€
Quotients familiaux de 1201 à 1800	-1€	15€	17€
Quotients familiaux de 1801 et plus	/	16€	18€

	Contribution Sociale Municipale	Tarifs séjour
Quotients familiaux de 0 à 330	-20€	130€
Quotients familiaux de 331 à 470	-16€	134€
Quotients familiaux de 471 à 700	-12€	138€
Quotients familiaux de 701 à 1200	-8€	142€
Quotients familiaux de 1201 à 1800	-4€	146€
Quotients familiaux de 1801 et plus	/	150€

REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires approuvé par délibération du conseil municipal le 23 DECEMBRE 2025 (applicable à partir de cette date) sera annexé au présent projet.